

A la communale



le 10 janvier 1898

Orthographe.

La persévérance.

La persévérance est la constance à continuer un travail ou une œuvre commencée. Il ne suffit pas de montrer du zèle en entreprenant une tâche, il faut avoir le courage et la patience de la poursuivre jusqu'au bout. La persévérance est une vertu admirable quand elle a un but noble et élevé, quand elle s'applique à des choses justes et utiles. C'est la persévérance qui permet à l'écolier d'acquiescer l'instruction qui fera de lui un citoyen éclairé, au laboureur d'espérer la moisson qui remplira ses greniers, à l'artisan d'accumuler des économies qui assureront le repos de sa vieillesse. C'est elle qui exerce la volonté, fortifie le caractère et procure le perfectionnement de l'homme en développant ses facultés.



Compositions d'octobre 1929

Mardi 29 octobre

Calcul.

Un ouvrier a travaillé 295 jours dans l'année et a gagné 12 fr, 50 par jour. Son économie à la fin de l'année a été de 640 fr. Sachant que ses dépenses mensuelles autres que la nourriture se sont élevées en moyenne à 90 fr. On demande combien il a dépensé par jour pour sa nourriture?

2. On a payé 4140 fr pour 138 mètres de drap. Pour la même somme combien pourrait on en avoir d'une qualité supérieure dont 3 m coûtent autant que cinq mètres du premier?

Solution

Opérations.

Somme que cet ouvrier a gagné en 295 jours s'il gagne 12 fr, 50 par jour:

$$12 \text{ fr, } 5 \times 295 = 3.687 \text{ fr, } 5.$$

Somme qu'il a dépensé en 12 mois pour ^{ses} dépenses autres que sa nourriture:

$$90 \text{ fr} \times 12 = 1.080 \text{ francs.}$$

Somme qu'il a déboursé s'il a mis 640 fr à la caisse d'épargne et dépen-

$$\begin{array}{r} 295 \\ 12,5 \\ \hline 1415 \\ 390 \\ \hline 295 \\ \hline 3687,5 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 90 \\ 12 \\ \hline 1080 \\ 90 \\ \hline 1080 \end{array}$$





VERNIOZ (Isère) — L'École

Adieu blouses et bérets...



St-Alban de Varèze

Souvenirs de la communale dans les années 20

Germaine Lioud et Julienne Picard égrènent quelques noms d'instituteurs :
Mr Robin, Mme Laurent, Melle Piolat... à l'école de Saint Alban.

« Mr Robin était très sévère et punissait ; 200 ou 300 lignes à faire à la maison dans un cahier spécial. Dans la classe, il y avait de longs bureaux à 4 places mais les polissons étaient au fond de la classe à des bureaux seuls. Il y avait beaucoup plus de garçons ; les filles avaient des bureaux à 2 places. Mr Robin notait sur 10.

Melle Laurent était très gentille mais on ne comprenait pas bien ses leçons.

Pour la récréation de 10 heures, on montait jouer dans la cour de l'école du haut (là, où il y a la salle des fêtes aujourd'hui).

Melle Laurent habitait au-dessus de la classe ; derrière il y avait un abri pour le charbon. Le matin c'était l'institutrice qui allumait le poêle de la classe.

Mr Robin, lui, habitait l'école d'en bas (l'actuelle mairie). »



- Julienne se souvient des repas emportés dans le sac tous les jours.

« L'hiver, ma mère nous préparait des gratins, et à la récréation, Melle Laurent nous demandait si nous avions des plats à faire réchauffer dans le four.

C'était bien de manger «chaud» dans la salle de classe.

A 11 heures, nous récitons les prières de l'angélus.

Cette maîtresse connaissait le patois et le parlait avec les enfants qui parlaient mal le français.

Je me suis toujours souvenue d'une petite qui pleurait dans la cour et voulait s'en aller ; elle ne parlait que patois et d'une autre qui pleurait sur son cahier « j'su pas faire, j'su pas faire... ».

Les soirs d'hiver, pour ne pas rentrer de nuit (nous habitons à 2 Km et demi), à 3 heures et demie, Melle Laurent disait : « Les petits Traynard, en allez-vous ».

Si la Varèze débordait, il fallait alors faire le grand tour du côté du Château du Richoud pour rejoindre la Mayençonne où nous habitons. »

Germaine, elle, habitait le hameau de Chalency. Dès 4 ans et demi, elle entra à l'école, à la rentrée de Pâques.

« Je savais lire ; mon père m'avait appris à lire dans le journal. »

Il y avait 2 rentrées ; celle de septembre, l'officielle et celle de Pâques pour les enfants éveillés, dans l'année de leurs 5 ans.

Dans certaines familles paysannes, les enfants n'allaient à l'école que de la Toussaint à Pâques pour cause de travaux des champs.

Julienne précise :

« Avec ma sœur nous alternions les jours de classe ; chacune un jour, puis plus tard, chacune une semaine. Comment voulez-vous que nous progressions ? 2 fois par semaine nous allions en plus au catéchisme.

J'aimais bien l'école ; aux récréations, on jouait à la marelle, à Jean qui rit, à la mère Caruche. Les garçons jouaient aux billes et à la toupie. Les filles faisaient des rondes. »

Et Julienne et Germaine d'entonner :

*« A ma main droite
j'ai un rosier
qui porte rose
au mois de mai... »*

Germaine se souvient avoir beaucoup joué aux « barres ».

Règle du jeu « les barres »

**Jeu traditionnel d'opposition
beaucoup pratiqué autrefois :
les joueurs de chaque camp
essaient de prendre des
joueurs de l'équipe adverse.
Les joueurs pris sont les
prisonniers et leurs camarades
essaient de les délivrer.**

avant la partie de boules de neige.





Vernioz 1919

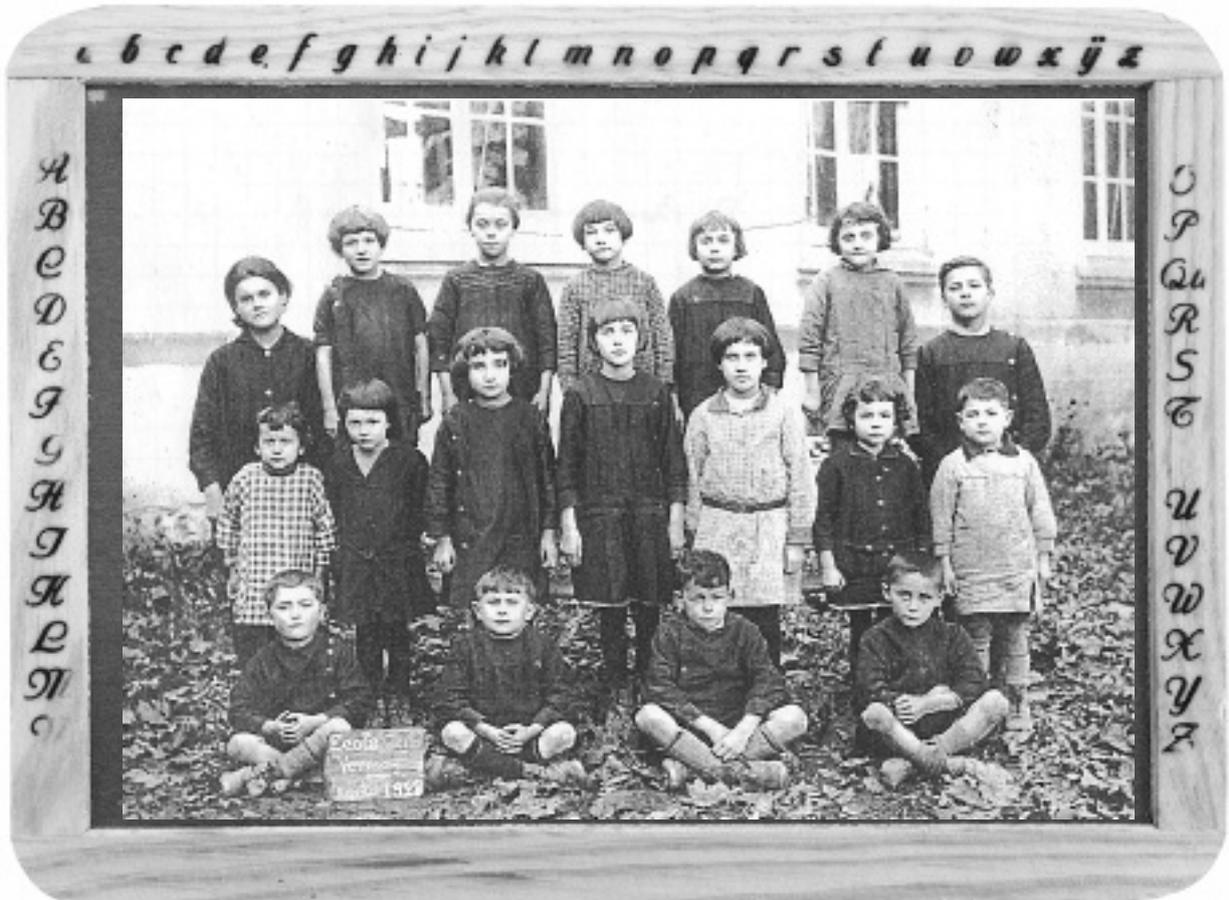
Vernioz 1922 - Mr et Mme Pichat, instituteurs.

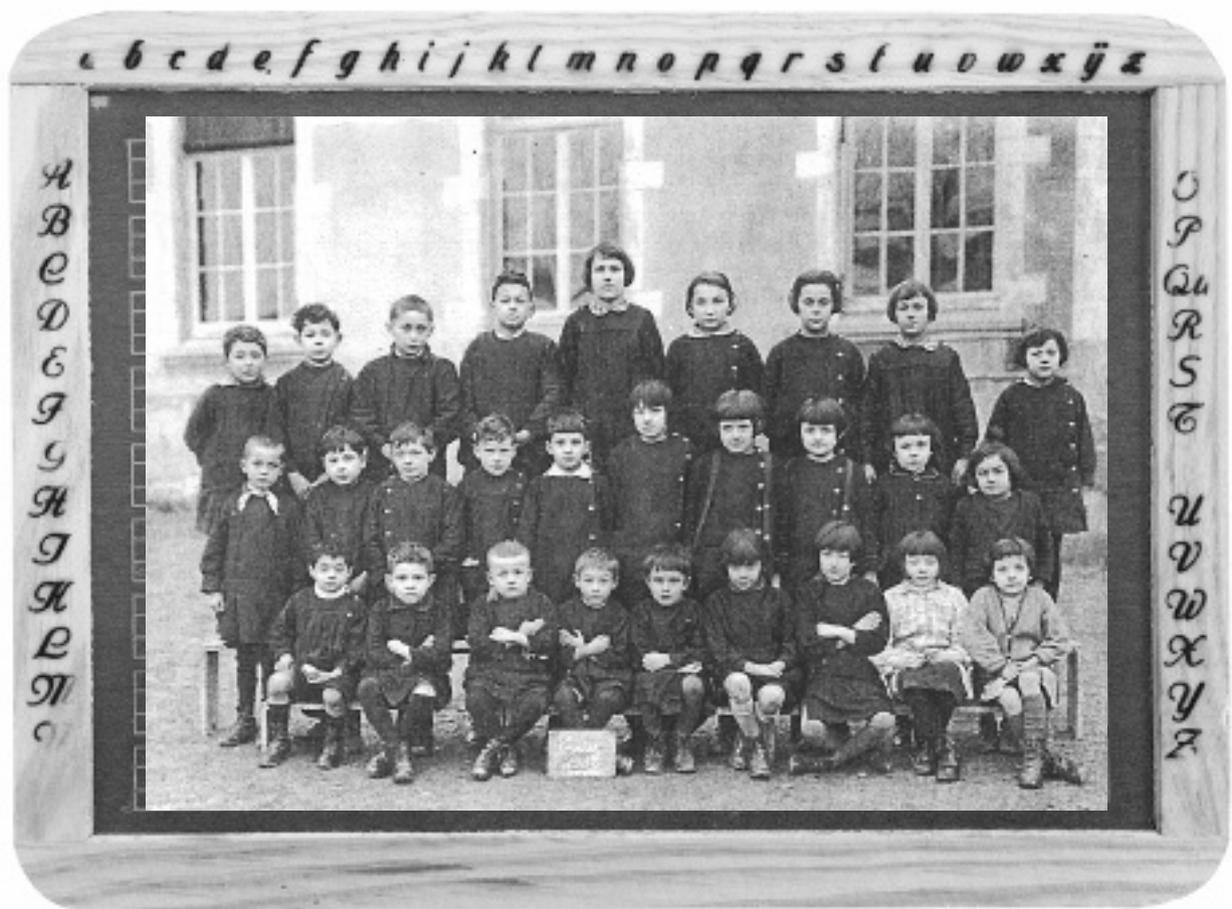




Saint Alban 1925

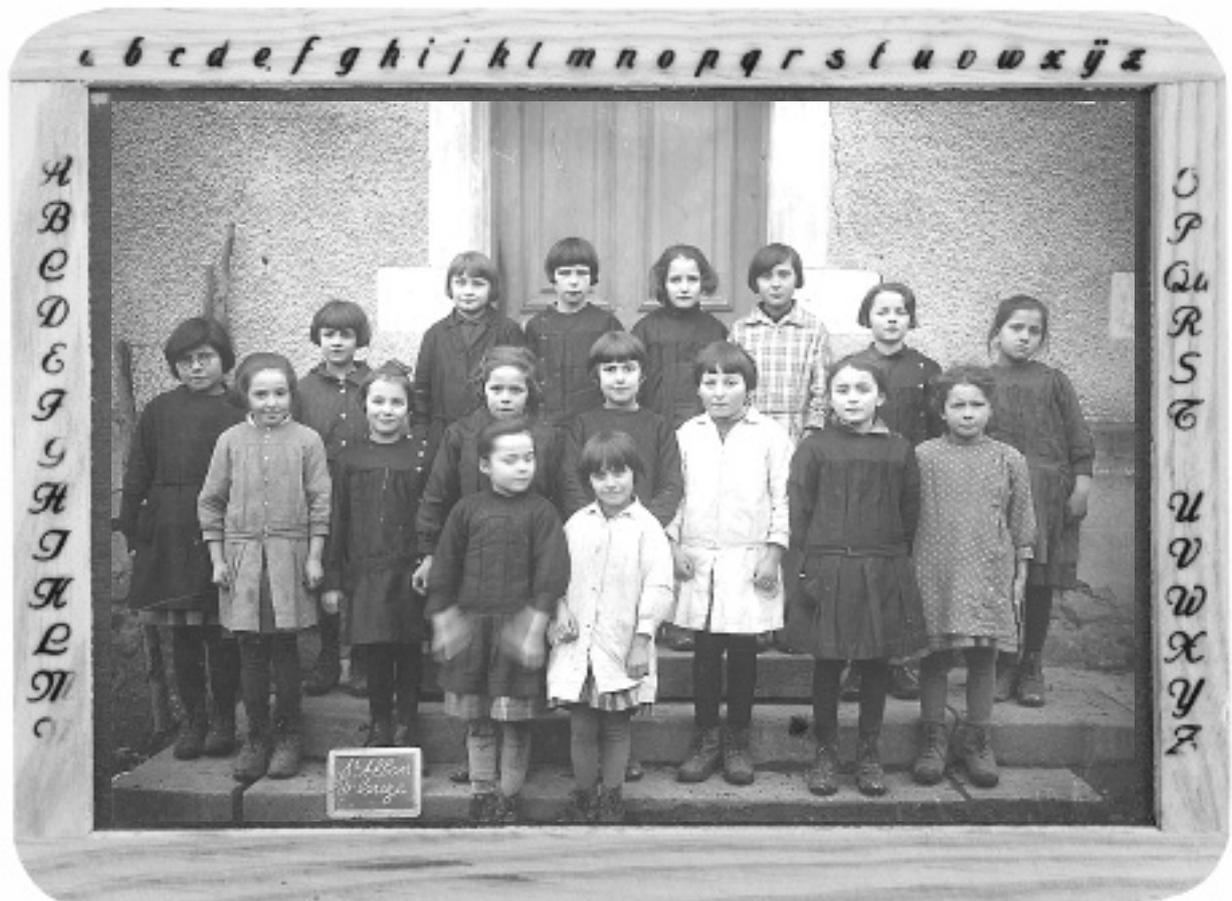
Vernioz 1928





Vernioz 1931

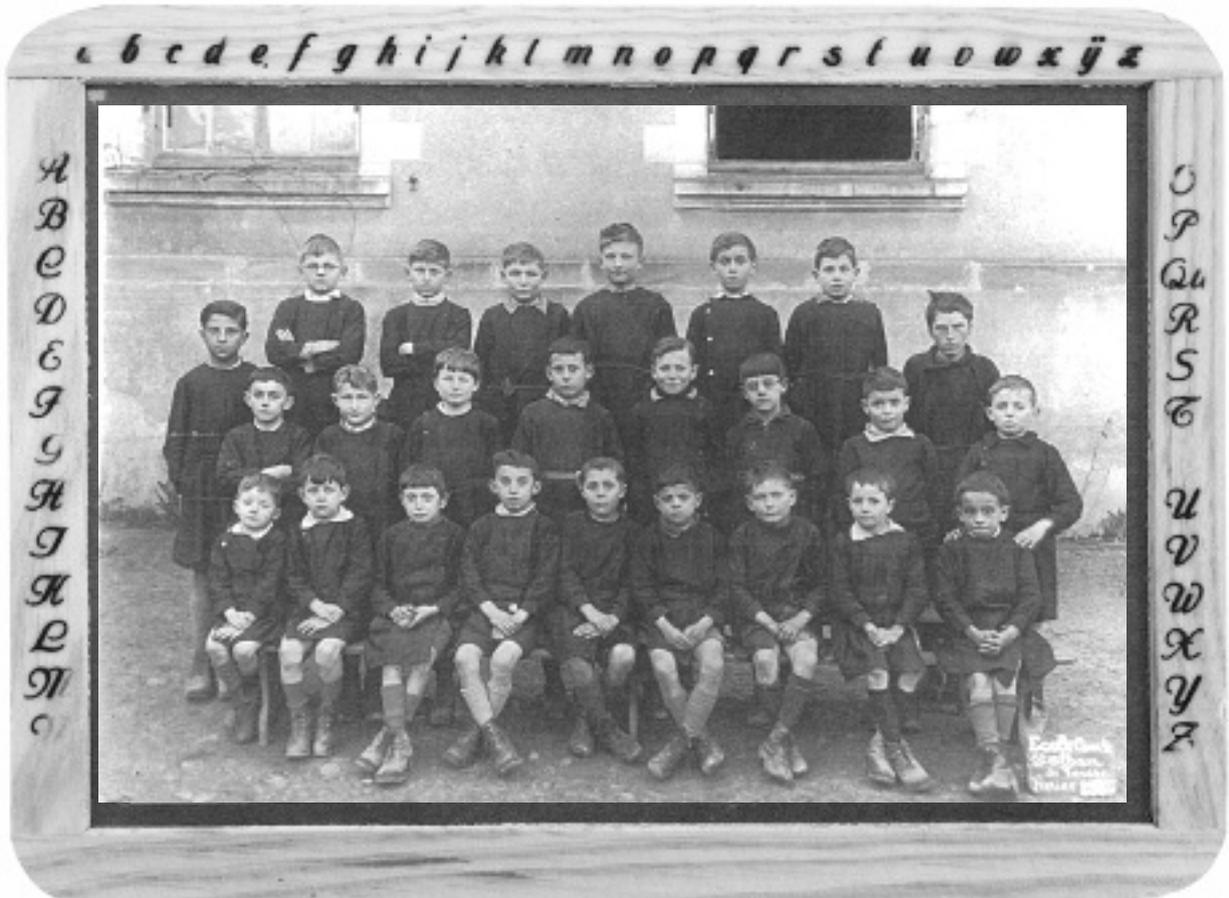
Saint Alban 1933

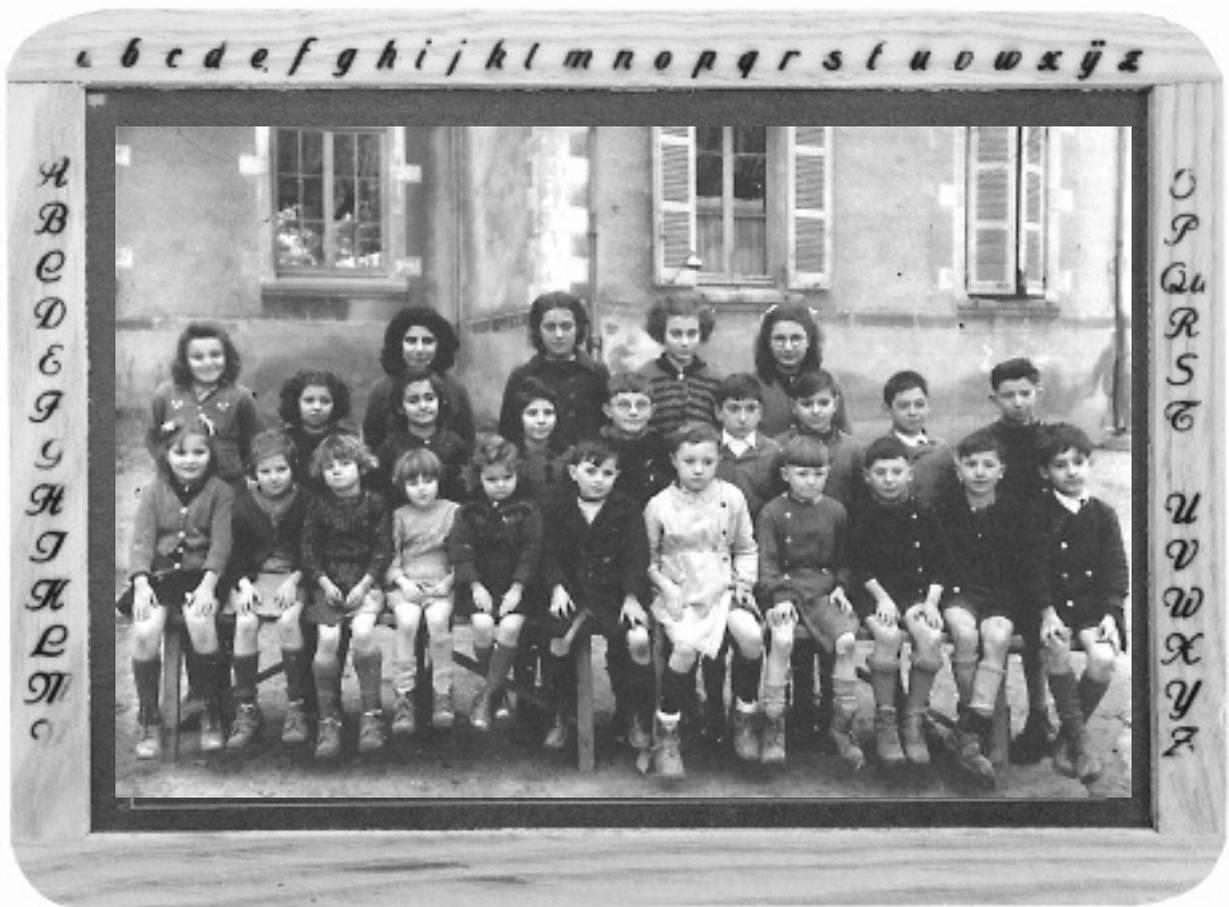




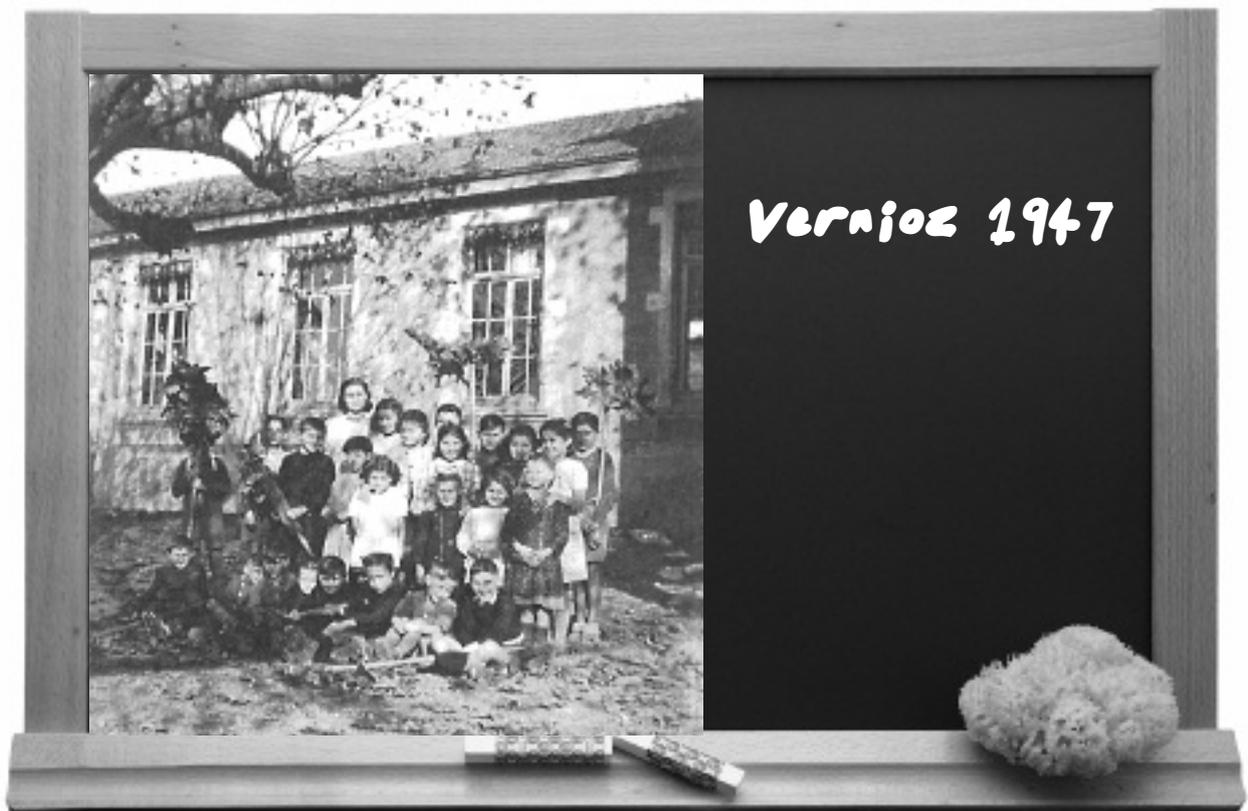
Saint Alban 1937

Saint Alban 1937





Vernioz 1946





Vernioz 1950 : institutrice Melle Renoux

Saint Alban 1950





Saint Alban 1954-1955

Vernioz 1954-1955





Vernioz 1961

Saint Alban 1966 : instituteur Mr Seauve





Vernioz 1976 : Mme Duranton institutrice

Saint Alban 1979 : institutrice Paulette Martinier



Fêtes à l'école



**NOËL
à VERNIOZ**

L'école ménagère

Parait provisoirement
le 1^{er} de chaque mois

LE JOURNAL DES BRODEUSES

JOURNAL PROFESSIONNEL DE BRODERIE

Fondé 1854 - DÉPÔT LÉGAL N° 285 22, RUE D'ALGÉRIE, LYON

C.C. 18486 PARIS 18479 51008

<p>ABONNEMENTS <i>(Expédition en poste assurée le 1^{er} de chaque mois)</i></p> <p>Un An..... France et Colonies 300 » Un An..... Etranger 400 »</p>	<p>F. LAURENT FONDATEUR</p> <p>MADAME J. LAURENT GÉRANTE</p>	<p><i>Adresser toutes les lettres, commandes et abonnements au Bureau du Journal :</i></p> <p>22, Rue d'Algérie, 22 LYON</p>
--	--	---

Médaille et Diplôme
l'Exposition de Lyon 1914



SOMMAIRE

1. sommaire.
2. garniture pour drap.
3. garniture table de bureau.
4. chemisiers.
5. garniture pour combinaison.
6. chemises de bébé.
7. motif pour lain.
8. enveloppe de serviette.
9. serviettes pour services de table.
10. serviettes pour robes.
11. Alphabet pour draps.
12. Alphabet pour nappes ou lain.
13. Alphabet pour serviettes.
14. Alphabet pour mouchoirs.
15. Encadrements.
16. Métrages.

1 MR - Encadrements pour nappes
Deux lettres dessinées : 80 »
(Revue : 20 »)

2 MR - Encadrements pour serviettes
Deux lettres dessinées : 80 »
(Revue : 20 »)

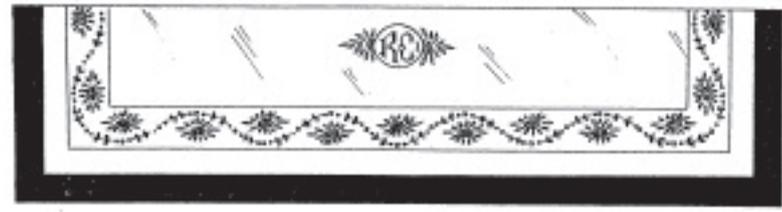
3 LM - Encadrements pour robes
Deux lettres dessinées : 80 »
(Revue : 20 »)

4 CB - Encadrements pour robes
Deux lettres dessinées : 80 »
(Revue : 20 »)

5 JD - Encadrements pour robes
Deux lettres dessinées : 80 »
(Revue : 20 »)

6 CB - Encadrements pour nappes
Deux lettres dessinées : 80 »
(Revue : 20 »)

7 CB - Encadrements pour serviettes
Deux lettres dessinées : 80 »
(Revue : 20 »)



Plurimie de deux unités dans ce nombre

Ouverte l'année 1951 dans les locaux de la cure de Vernioz, cette institution apporta un air de nouveauté, une animation dans le village.

Les monitrices enseignantes responsables durent mettre en route une structure avec peu de moyens.

Mauricette Remiller, à l'époque Mlle Laporte, se confie :

« Nous sommes arrivées avec ma collègue Maité, trois semaines avant l'ouverture, rien n'était prêt. Le dévouement de Mme J. Guillot qui faisait partie du comité d'administration, nous a beaucoup encouragées.

A vélo, nous allions dans les fermes pour recruter les élèves (et nous avions peur des chiens). Il fallait expliquer aux familles et à leurs filles, à quoi correspondait l'enseignement qui leur serait proposé. La première année nous avons tout de même 50 élèves.

Nous avons mis en place des cours de cuisine, couture, art ménager, économie domestique, mathématique, français, biologie, puériculture, hygiène et même du droit.

Qu'elle ne fut pas la découverte de l'artichaut, de la banane, de l'aubergine que certaines élèves n'avaient jamais mangés.

Nos élèves étaient recrutées après le certificat d'étude ou le brevet de 14 à 17 ans. Certaines élèves sont sorties à 18 ans. Je me souviens de ces petites, Zette, Christiane, les petites Eydan, Elisabeth, Aimée, Christine, Marie-Jo et sa sœur Danièle, Monique et beaucoup d'autres...

Nous travaillions par alternance : 3 groupes se succédaient, une semaine pour chaque groupe. Ces groupes étaient formés selon les objectifs souhaités et le goût des élèves. Il y avait celles qui voulaient s'orienter vers une vie active, soit à la ferme, soit près des enfants, soit dans le commerce ou les hôpitaux. Nous avons eu des élèves venant de Crémieu, de Beaurepaire et même de Grenoble. »

L'année scolaire se terminait toujours par des festivités.

Mauricette continue en souriant,

« C'était la kermesse que nous préparions avec beaucoup de fébrilité. Dans toutes les salles de la cure, ouvertes aux familles, se tenait l'exposition des travaux réalisés par les élèves au cours de l'année. Broderies, vêtements, pâtisseries et cahiers de cours étaient mis en valeur dans chaque salle.

Dans le parc, derrière la cure, sur une estrade, les élèves chantaient, dansaient et jouaient des pièces de théâtre. »



Une ancienne élève, **Marie-Jo Goubet** se souvient :

« L'année où mes parents m'ont inscrite, j'avais 14 ans et j'étais la seule élève de Vernioz. Je ne connaissais personne. J'ai très vite fait connaissance. J'ai appris la broderie et la cuisine, ce dont je me souviens le plus ! J'ai d'ailleurs toujours mon classeur de recettes et j'utilise certaines des recettes copiées. Je me souviens des cours de coupe et de la construction des patrons. Oh la la ! C'était précis. »

Monique Bonnardel est bien d'accord !

« Nous avons très vite acheté les patrons du commerce. »

Marie-Jo continue :

« Je cousais bien... Une dame venue de l'extérieur, nous avait appris le « bourrage », base de la broderie, méthode bien particulière qui n'est expliquée dans aucun manuel spécialisé de broderie.

Je me souviens que mon père payait l'école avec de la farine, des pommes de terre, des pommes. Ces denrées étaient stockées dans la cave de la cure et utilisées pour des préparations culinaires. »

Il est vrai que de nombreuses jeunes filles étaient pensionnaires et logeaient, soit dans les chambres de la cure, soit chez l'habitant.

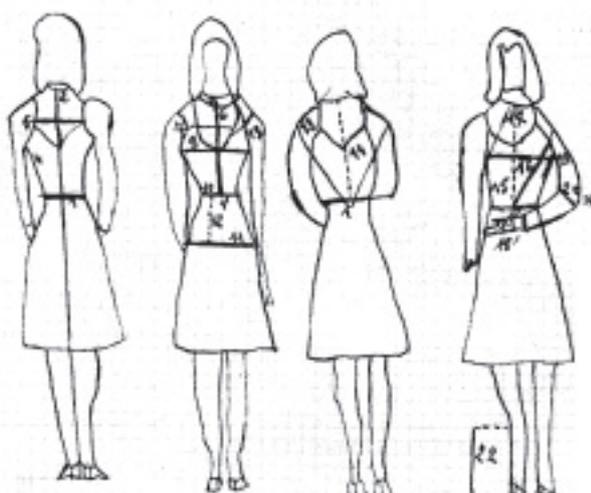
Après la fermeture de l'école en 1957, (non sans un petit pincement au cœur, avoue Mauricette), les futures élèves se dirigèrent vers une autre école à Saint Barthélemy de Beaurepaire.

Cet enseignement, même s'il fut de courte durée à Vernioz, eut un impact certain sur ces toutes jeunes filles en leur faisant découvrir des intérêts multiples.

Nous pouvons croire que cela a contribué à une meilleure entrée dans leur vie familiale et parfois professionnelle.

La construction d'un patron

Les patrons du Petit Echo de la Mode ou de Modes et Travaux nous ont par la suite, facilité la tâche. (Cahier de coupe de Monique : 1951-1952)



Notant

Le patron gabarit n'est pas celui d'un véritable vêtement mais, c'est le patron de base qui donne l'empreinte matérielle du haut du corps et qui permet d'obtenir tous les autres modèles du plus simple au plus fantaisie. Le patron se compose de 2 morceaux à dos et à l'avant et il mesure la Pm de l'encolure, de l'épaule, l'emmanchure et la longueur de la manche et le contour de poitrine. A.B.C.D. Rectangle ayant pour hauteur la longueur des dos plus 1cm et pour largeur 1/2 tour de poitrine + plus 1cm

A.R = ligne d'emmanchure 1/2 A.C.
 A.E = 1/6 A.C (ligne d'épaule)
 A.B = 1/2 largeur dos
 G.H = ligne verticale
 H.I = 1/2 longueur devant
 F.F = 1/6 de l'aisselle + 1/2 cm
 I.R = profondeur d'emmanchure + 1cm
 F.V = longueur d'épaule
 K.T = 1/6 du tour de poitrine
 S.O = 1/6 de l'emmanchure plus 1cm
 S.O.F = profondeur d'emmanchure + la largeur + 1/2 cm
 G.P = F.V dos
 G.L = K.T au dos + 1cm

Remarque: La verticale L.V. en trois parties égales de hauteur de 2 tiers de quelques mm au-dessus de la différence entre les longueurs de manche (dos devant) en tenant compte de son épaisseur au dos

copie de taille *colonne à gauche 8 ans*
 Longueur de taille au dos = 26cm
 Contour de poitrine = 68cm
 Contour de taille = 59cm

colonne à droite
 Longueur = 25cm
 Longueur de l'épaule = 11cm
 Contour devant = 23cm

o, contour de taille
 1/6 A.C
 1/2 longueur manche à la taille
 1/2 longueur totale au sol
 1/2 hauteur dessous bras
 1/2 longueur dessous bras
 1/2 longueur devant creux du cou à la taille
 1/2 longueur manche devant
 1/2 tour de cou
 1/2 tour de poitrine
 1/2 tour de taille
 1/2 tour de manche
 1/2 hauteur la manche
 1/2 tour d'emmanchure
 1/2 épaisseur d'épaule des bras pour les bras (supplément)
 de la manche à l'axe de l'articulation point d'arrêt

1/2 longueur totale d'épaule
 1/2 contour de poitrine
 1/2 longueur de bras au creux
 1/2 tour de bras au dessous bras
 1/2 longueur totale des bras
 1/2 tour de bras au creux
 1/2 tour de poitrine
 1/2 tour de cou